



Syndicat Mixte pour l'Aménagement et la Promotion Touristique de la Vallée de la Besbre, de la Sologne Bourbonnaise et du Donjon Val libre (Siren : 250300712)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte ouvert
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Jaligny-sur-Besbre
Arrondissement	Vichy
Département	Allier
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	15/11/1982
Date d'effet	15/11/1982

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Autre cas
Nom du président	M. Jean-Paul CHERASSE

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Maison Aquarium
Numéro et libellé dans la voie	Chemin du stade
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	03220 JALIGNY SUR BESBRE
Téléphone	04 70 34 70 34
Fax	04 70 34 84 17
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	16 237
Densité moyenne	19,29

Périmètres

Nombre total de membres : 3

- Dont 2 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
03	CC le Donjon - Val Libre (240300673)	CC
03	CC Val de Besbre - Sologne Bourbonnaise (240300640)	CC

- Dont 1 organisme public :

Organismes adhérant au groupement
DEPARTEMENT DE L'ALLIER (220300016)

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 1

Compétences exercées par le groupement
Développement touristique
- Tourisme <i>L'étude, la réalisation, la gestion et l'entretien des équipements touristiques d'intérêt intercommunautaire. L'intérêt intercommunautaire d'un équipement touristique est défini de la manière suivante : * une délibération favorable prise par chacune des deux communautés de communes acceptant la création d'un équipement touristique à tel endroit, ou la réalisation d'une étude sur le périmètre du SMAT, et son financement par chacune des deux communautés de communes, * une délibération favorable à l'unanimité des membres du comité syndical du SMAT. Sont d'ores et déjà définis comme équipements touristiques d'intérêt intercommunautaire les équipements suivants : - Musée à Beaulon - Maison Aquarium à Jaligny-sur-Besbre - Aménagement d'une maison des vieux métiers et des produits du terroir au Donjon.</i>

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2016 - millésimée 2013)